

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le dossier suivant a été présenté;

3A/2025/3129

**EXPLOITATION
D'UN MONTE-ESCALIERS**

BOUVY SA

Les avis concernant les demandes sont affichés sur place et aux lieux à ce destinés dans la commune de Bettembourg.

Période d'affichage : 7 octobre 2025 au 21 octobre 2025

Fait à Bettembourg, le 2 octobre 2025

Damien NEY
Secrétaire Communal

Laurent ZEIMET
Bourgmestre

